



**Compétences
canadiennes d'admission
à la profession
d'hygiéniste dentaire**

NOVEMBRE 2021



À PROPOS DE LA FÉDÉRATION DES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION EN HYGIÈNE DENTAIRE DU CANADA

La Fédération des organismes de réglementation en hygiène dentaire du Canada (FORHDC) est une fédération d'organismes dont la responsabilité législative de chacun consiste à réglementer la profession d'hygiéniste dentaire dans sa province.

La mission de la FORHDC consiste à assumer la direction nationale de la réglementation en hygiène dentaire visant à protéger le public.

MEMBRES DE LA FORHDC

- College of Dental Hygienists of British Columbia
- College of Dental Hygienists of Manitoba
- College of Dental Hygienists of Nova Scotia
- College of Registered Dental Hygienists of Alberta
- Newfoundland and Labrador College of Dental Hygienists
- Ordre des hygiénistes dentaires de l'Ontario
- Ordre des hygiénistes dentaires du Nouveau-Brunswick
- Ordre des hygiénistes dentaires du Québec
- Prince Edward Island Dental Council
- Saskatchewan Dental Hygiene Association

REMERCIEMENTS

La FORHDC souligne la contribution importante de toutes les personnes et organisations qui ont participé au projet des Compétences canadiennes d'admission à la profession d'hygiéniste dentaire (CoCAPHD). La liste complète des collaborateurs se trouve à l'annexe A.

Ce projet fut dirigé par un comité directeur, soutenu par une équipe de projet de la firme CamProf inc.

COMITÉ DIRECTEUR DU PROJET

Arlynn Brodie, registraire et directrice générale
College of Dental Hygienists of Manitoba

Amie Dowell, registraire et chef de la direction
College of Registered Dental Hygienists of Alberta

Jacques Gauthier, directeur général et secrétaire
Ordre des hygiénistes dentaires du Québec

CAMPROF INC.

Paula Benbow, HD, experte de contenu

Guy Fortier

Marta Jacyniuk-Lloyd

Nigel Lloyd

Karen Luker, Project Manager

Fédération des organismes de réglementation en hygiène dentaire du Canada

À partir du 1^{er} janvier 2022

75-B, rue Colonnade

Ottawa (Ontario)

K2E 0A8

www.fdhrc.ca

FORHDC, 2021, Tous droits réservés ©

TABLER DES MATIÈRES

Introduction	4
A Professionnalisme	8
B Pratique fondée sur les données probantes	9
C Communication	10
D Collaboration	11
E Gestion de la pratique	12
F Prévention, éducation et promotion de la santé	13
G Thérapie clinique	14
Clarifications	16
Annexe A: Connaissances par domaine	21
Annexe B: Trajectoire de Bloom®	29
Références	32
Bibliographie	33
Collaborateurs	34

INTRODUCTION

En tant que professionnels de la santé autonomes, les hygiénistes dentaires travaillent en partenariat avec les personnes, les groupes et les communautés, ainsi qu'avec les fournisseurs et les professionnels de soins, et d'autres acteurs qui prennent part au cercle de soins d'une personne pour offrir des services de santé buccodentaire sécuritaires, efficaces et éthiques. Ils fournissent des services qui sont fondés sur une approche réflexive permettant l'amélioration de leurs connaissances et de leurs habiletés.

Les compétences des hygiénistes dentaires dont il est question dans ce document servent de référence unique dans tout le Canada, en matière de compétences d'admission pour les praticiens, les éducateurs, les organismes de réglementation, les évaluateurs et les prestataires d'agrément, d'autres intervenants et la population. Une description détaillée des connaissances, des habiletés, des attitudes, des comportements et du jugement requis en vue de l'admission à la profession est donnée pour chaque compétence, quel que soit le niveau de scolarité ou l'expérience antérieure du praticien. Ces compétences comprennent des énoncés cliniques et non cliniques et s'appliquent aux hygiénistes dentaires dans tous les milieux et contextes, y compris les cabinets d'hygiène dentaire, les cabinets dentaires, les services de santé publique, les industries dentaires, et les établissements d'enseignement et de recherche. Ainsi, 22 compétences sont organisées en sept domaines.

Le modèle de soins de l'ADPAE (analyse, diagnostic, planification, application et évaluation), un cadre pour la pratique professionnelle de l'hygiène dentaire et l'acquisition continue du savoir dans tout milieu de pratique ou rôle, a été intégré au profil de compétences. La démarche systématique comprend les principes fondamentaux de pensée critique, d'approches thérapeutiques orientées vers la personne, de tâches axées sur les objectifs et de prise de décisions fondée sur des données probantes. Elle sert de fondement pour des soins et une pratique globale d'hygiène dentaire sécuritaires et efficaces en intégrant les comportements clés définis dans le modèle de soins ADPAE ci-dessus. La documentation et l'adoption de comportements continus de réflexion et d'évaluation figurent tout au long du processus (Bowen et Pieren, 2020).

COMMENT LIRE LES CRITÈRES DE RENDEMENT ET DE CONNAISSANCES

Chaque **compétence** (de A.1 à G.5) est définie par un court énoncé d'action qui décrit ce qu'un hygiéniste dentaire doit être capable d'effectuer pour être jugé compétent au moment de son admission à la pratique. Le verbe utilisé donne une indication du niveau de rendement requis.

Les **critères de rendement** de chaque compétence décrivent en détail les comportements à adopter et qui seront évalués. Le candidat doit satisfaire à tous les critères de rendement pour établir qu'il possède une compétence.

La section « **Clarifications** » donne les définitions ainsi que des explications et des renseignements supplémentaires à l'appui des critères de rendement. Les mots ou les phrases qui sont expliqués sont soulignés à travers l'ensemble du document.

La section « **Connaissances** » énumère des domaines, des théories et des processus pertinents pour chaque compétence (**voir l'annexe A**).

Les **niveaux de maîtrise** des connaissances et des habiletés sont précisés séparément pour chaque compétence selon la trajectoire de Bloom (**voir l'annexe B**). Ils indiquent l'aptitude du candidat à son admission à la pratique et pendant l'exercice de ses fonctions, et ils appuient la formation initiale et continue, ainsi que le perfectionnement et l'évaluation informels en permettant de clarifier les attentes aux apprenants, aux praticiens, aux enseignants et aux organismes de réglementation et aux évaluateurs. Les niveaux de maîtrise peuvent évoluer au fil du temps et lorsqu'ils sont appliqués lors de différentes circonstances et divers contextes. Par exemple, ils permettent aux programmes éducatifs d'élargir ou d'améliorer leur programme d'études et d'ajouter des domaines d'intérêts particuliers.

UN PAS VERS LA RÉCONCILIATION

En décembre 2015, la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) a publié son rapport avec une liste de 94 « appels à l'action » de divers intervenants. Pour pallier les inégalités historiques et sociales, les Canadiens doivent s'efforcer de créer une société sécuritaire et inclusive dans laquelle la culture

et la vision du monde des Autochtones¹ sont respectées et valorisées. Les compétences requises pour ce faire seront autant profitables aux Autochtones qu'aux personnes non autochtones pour atteindre un état de santé et de bien-être optimal. Ainsi, les Compétences canadiennes d'admission à la profession d'hygiéniste dentaire (CoCAPHD), y compris les critères de rendement et les énoncés de connaissances qui leur sont associés, ont été formulées avec soin pour refléter les appels à l'action pertinents de la CVR.

Les compétences en hygiène dentaire requises pour exercer une profession orientée vers la personne, la famille et la communauté dans un pays à la population aussi diversifiée que celle du Canada comprennent inévitablement de nombreux aspects liés aux contextes particuliers des clients. Cependant, la CVR va bien plus loin. Elle souligne le fait que les Autochtones au Canada occupent une place bien particulière qui doit être reconnue et faire l'objet d'une réconciliation.

Il est important d'acquérir des connaissances sur les Autochtones, entre autres en ce qui concerne les points suivants :

- Habitudes de santé, y compris les systèmes de guérison et les pratiques culturelles, notamment les médicaments, les remèdes à base de plantes médicinales, les cérémonies et les rituels favorisant le bien-être spirituel, mental, physique et psychologique;
- Contextes politiques historique et contemporain, structures sociales et répartition des ressources ayant entraîné une réduction de l'espérance de vie, un fardeau disproportionné des maladies chroniques et transmissibles, la toxicomanie, la perte et l'effritement culturels, la dépossession du territoire, les traumatismes intergénérationnels et un besoin de retrouver l'harmonie et l'équilibre (Greenwood et autres, 2018).

À titre de professionnels, les hygiénistes dentaires sont engagés à servir la population et à maintenir leurs compétences en poursuivant la réflexion et le perfectionnement professionnel. Cela comprend le développement de compétences pour répondre aux besoins évolutifs et divers en matière de santé de la population, y compris les Autochtones, et en aidant à pallier les états qui mènent aux inégalités en santé. La Fédération des organismes de réglementation en hygiène dentaire du Canada (FORHDC) reconnaît que le processus de vérité et de réconciliation requiert davantage qu'une simple inclusion dans le profil de compétences pour l'admission à la profession. La FORHDC s'est ainsi engagée à tenir un dialogue continu sur ces principes et à les traduire en actions.

¹ Comprend : les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

ÉLABORATION ET RÉTROACTION

L'élaboration du présent document est le fruit de contributions provenant de plusieurs sources et types de consultation pour veiller à ce que le profil reflète avec exactitude les compétences nécessaires des hygiénistes dentaires au Canada et les tendances courantes de la profession et de la société. Le document est fondé sur les données probantes et l'expertise professionnelle, et répond aux besoins d'un vaste groupe d'intervenants. En particulier, ces sources et types de consultation comprennent ce qui suit :

1. Un groupe de travail pancanadien composé de seize praticiens, éducateurs et organismes de réglementation ;
2. Un expert en la matière, expérimenté dans les domaines cliniques, éducatifs, réglementaires et des associations ;
3. Un comité consultatif composé de représentant des organismes de réglementation et d'examens, des programmes de formation et des associations professionnelles ;
4. Un comité directeur composé de représentants d'organismes de réglementation, qui ont supervisé le projet ;
5. Des principaux intervenants ayant des connaissances diverses sur les modes de savoir des Autochtones et la culture et l'histoire des Autochtones au Canada ;
6. Un sondage national, qui a sollicité l'avis de tous les hygiénistes dentaires autorisés partout au pays ;
7. Une équipe de conseillers de projet de CamProf Inc. qui a de l'expertise dans l'élaboration de profils de compétences.

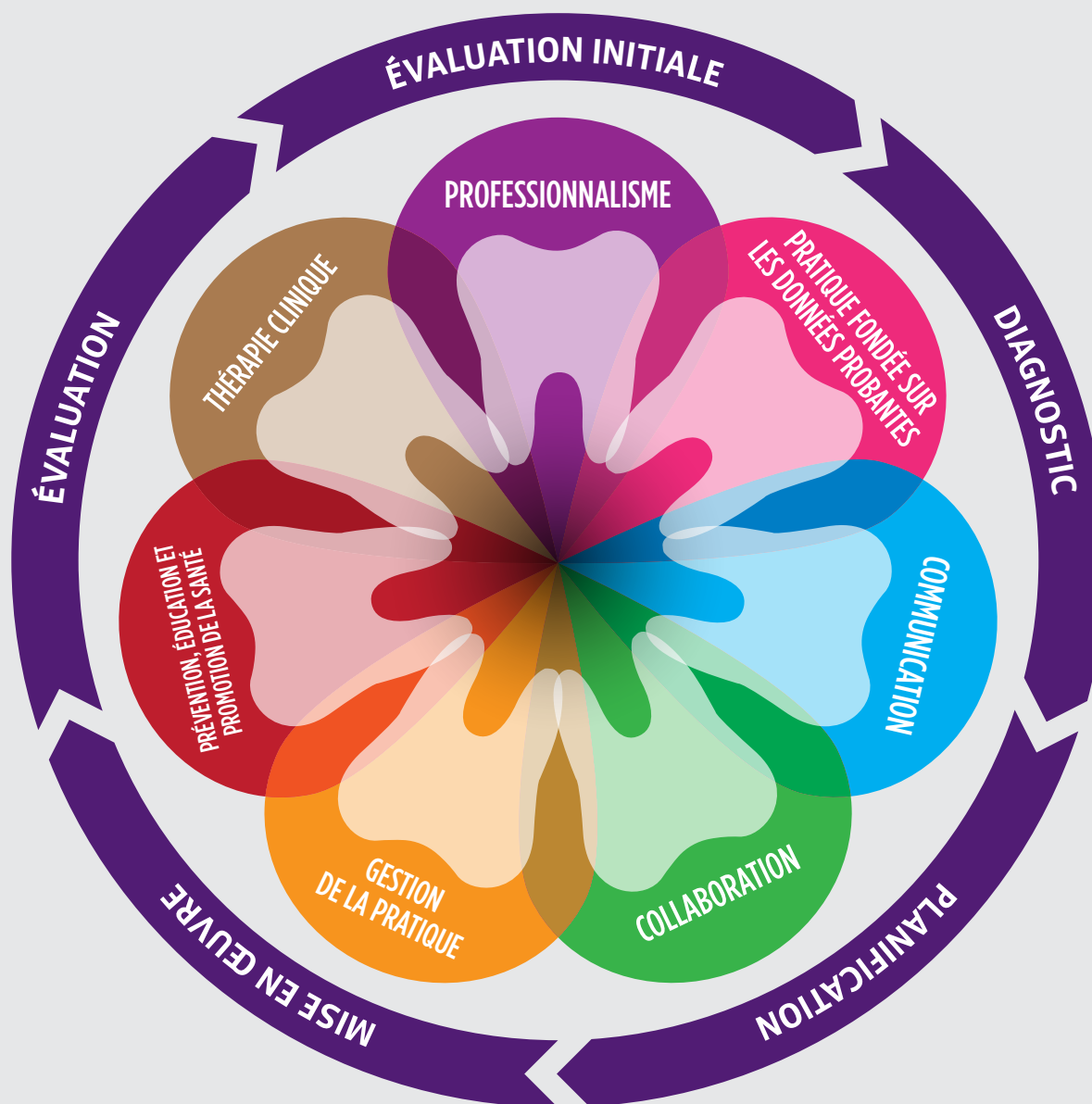
Le profil a aussi été inspiré de sources de publications nationales et internationales, telles qu'énumérées dans les références et la bibliographie du présent document, et d'une cartographie détaillée des compétences de 2010, qui avaient été réalisées par un consortium des organisations et des sources suivantes :

- L'Association canadienne des hygiénistes dentaires ;
- La Fédération des organismes de réglementation en hygiène dentaire du Canada² ;
- La Commission de l'agrément dentaire du Canada (CADC) ;
- Le Bureau national de la certification en hygiène dentaire ;
- Des enseignants en hygiène dentaire.

Pour en savoir davantage sur le projet d'élaboration de ce document, communiquez avec la Fédération des organismes de réglementation de l'hygiène dentaire du Canada. Pour vous inscrire aux mises à jour, veuillez consulter le [Projet de la FORHDC: Compétences canadiennes d'admission à la profession d'hygiéniste dentaire](#).

² En 2010, lorsque ces compétences furent publiées, l'organisation était nommée la Federation of Dental Hygiene Regulatory Authorities (FDHRA).

DOMAINES D'EXPERTISE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES AU CANADA







La figure précédente est une adaptation du schéma de compétences CanMEDS pour les médecins, utilisée avec l'autorisation du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (Frank et collaborateurs, 2015). Elle inclut les sept domaines de compétences illustrés chacune par une dent et la couleur mauve qui est associée à la profession d'hygiéniste dentaire. Le chevauchement des couleurs au centre de la figure illustre la complémentarité des domaines, mettant ainsi en évidence qu'un hygiéniste dentaire compétent mettra continuellement à profit des aspects de chacun des domaines, parfois simultanément. L'anneau représentant le modèle du processus de soins en hygiène dentaire sert à souligner les comportements clés contenus dans ce processus et leur application à tous les domaines d'expertise.

COMPÉTENCES PAR DOMAINE D'EXPERTISE

A Professionnalisme

En tant que professionnels, les hygiénistes dentaires se vouent à la santé de la population et à la profession en adhérant à des normes éthiques élevées, à des pratiques exemplaires et à des exigences législatives.




Un hygiéniste dentaire compétent doit :

COMPÉTENCE	CRITÈRES DE RENDEMENT
<p>A.1 Avoir un comportement professionnel</p> 	<p>A.1.1 Faire preuve de responsabilité.</p> <p>A.1.2 Gérer ses propres biais, ses points de vue et ses visions du monde.</p> <p>A.1.3 Avoir une présence professionnelle.</p> <p>A.1.4 Résoudre les conflits d'intérêts.</p> <p>A.1.5 Maintenir la confiance de la population envers la profession.</p> <p>A.1.6 Respecter la distance professionnelle.</p> <p>A.1.7 Participer aux activités de mentorat.</p> <p>A.1.8 S'assurer de son bien-être et de sa capacité à exercer la profession.</p> <p>A.1.9 Améliorer l'efficacité et soutenir la pérennité de sa pratique en prenant soin de soi et en adoptant de saines habitudes de vie.</p>
<p>A.2 Faire preuve d'un engagement à être au service de la société</p> 	<p>A.2.1 Faire passer les intérêts de la société avant les siens.</p> <p>A.2.2 Participer à des activités de service communautaire.</p> <p>A.2.3 Utiliser une optique de justice sociale pour promouvoir l'équité.</p> <p>A.2.4 Réaliser le contrat social de la profession.</p> <p>A.2.5 Contribuer à la prévention et à la gestion des incidents, des éclosions et des urgences dans la communauté.</p>
<p>A.3 Intégrer ses responsabilités professionnelles dans sa pratique</p> 	<p>A.3.1 Démontrer la capacité de se gérer soi-même en respectant la réglementation de la profession.</p> <p>A.3.2 Veiller au respect de la vie privée, à la confidentialité et à la sécurité des clients.</p> <p>A.3.3 Gérer ses forces et ses limites.</p> <p>A.3.4 Prendre les mesures qui s'imposent lorsque des signes d'abus ou de négligence sont observés.</p> <p>A.3.5 Déclarer les services non éthiques, non sécuritaires et incompetents aux organismes de réglementation appropriés.</p> <p>A.3.6 Veiller à ce que les services offerts soient conformes au champ de pratique de l'hygiène dentaire.</p>
<p>A.4 Faire preuve d'un engagement envers l'apprentissage continu</p> 	<p>A.4.1 S'autoévaluer régulièrement pour cerner les occasions d'amélioration.</p> <p>A.4.2 Formuler des objectifs d'apprentissage précis, mesurables et réalistes.</p> <p>A.4.3 Adopter des stratégies pour atteindre ses objectifs d'apprentissage.</p> <p>A.4.4 Intégrer de nouvelles connaissances et compétences à sa pratique.</p>

B Pratique fondée sur les données probantes

Les hygiénistes dentaires sont voués à l'excellence dans leur pratique professionnelle par la pensée critique, l'apprentissage continu et la prise de décisions fondée sur les données probantes. L'intégration d'une pratique fondée sur les données probantes permet d'optimiser les soins de santé buccodentaire.



Un hygiéniste dentaire compétent doit :

COMPÉTENCE	CRITÈRES DE RENDEMENT
<p>B.1 Faire preuve de pensée critique, savoir résoudre les problèmes et avoir un bon raisonnement</p> 	<p>B.1.1 Évaluer les problèmes complexes sous plusieurs angles.</p> <p>B.1.2 Adopter une démarche systématique de résolution de problèmes.</p> <p>B.1.3 Concevoir des façons de gérer les ambiguïtés, les renseignements incomplets et l'incertitude.</p> <p>B.1.4 Tirer des conclusions à partir de données probantes et d'autres sources de connaissances.</p>
<p>B.2 Utiliser une approche fondée sur les données probantes pour prendre des décisions</p> 	<p>B.2.1 Accéder aux sources d'informations crédibles.</p> <p>B.2.2 Évaluer les informations à l'aide d'outils pertinents.</p> <p>B.2.3 Explorer comment les résultats de recherche peuvent influencer la pratique.</p> <p>B.2.4 Prendre les décisions relatives à la pratique en se fondant sur les données probantes, son jugement professionnel et sur l'expérience du client.</p> <p>B.2.5 Évaluer les résultats de décisions.</p>
<p>B.3 Utiliser diverses méthodes d'enquête</p> 	<p>B.3.1 Comprendre comment les connaissances sont construites.</p> <p>B.3.2 Cerner les lacunes en matière de connaissances actuelles et de données probantes.</p> <p>B.3.3 Participer aux activités de recherche.</p> <p>B.3.4 Transmettre le savoir aux autres.</p>

C Communication

En tant que communicateurs, les hygiénistes dentaires tissent des liens avec les personnes, les familles, les groupes et les communautés pour faciliter la collecte et le partage de renseignements essentiels en vue de prodiguer des soins pertinents et respectueux des valeurs culturelles.

Un hygiéniste dentaire compétent doit :



COMPÉTENCE	CRITÈRES DE RENDEMENT
<p>C.1 Communiquer efficacement de manière verbale et non verbale</p> 	<p>C.1.1 Communiquer ouvertement et avec clarté, en toute franchise, au moment qui s'y prête.</p> <p>C.1.2 Faire preuve de <u>compétence</u> orale dans une <u>langue officielle</u>*.</p> <p>C.1.3 Faire preuve d'écoute active et d'empathie.</p> <p>C.1.4 Communiquer d'une façon qui tient compte des <u>besoins</u> du destinataire.</p> <p>C.1.5 Travailler en collaboration avec des <u>représentants culturels</u> ou des interprètes, le cas échéant.</p> <p>C.1.6 Adopter l'<u>humilité culturelle</u>.</p> <p>C.1.7 Promouvoir la <u>sécurisation culturelle</u>, la diversité, l'équité et l'inclusion.</p> <p>C.1.8 Évaluer l'efficacité des approches communicatives.</p>
<p>C.2 Utiliser une communication écrite efficace</p> 	<p>C.2.1 Maîtriser la compréhension de la lecture et l'expression écrite dans une langue officielle.</p> <p>C.2.2 Préparer un dossier médical complet et précis.</p> <p>C.2.3 Utiliser les technologies électroniques de manière responsable et appropriée.</p>

*En plus de la maîtrise d'une des langues officielles, la maîtrise d'une langue autochtone peut être une compétence supplémentaire détenue par l'hygiéniste dentaire qui offre des services aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits.

D Collaboration

En tant que collaborateurs, les hygiénistes dentaires font partie intégrante de l'équipe de soins de santé. Ils travaillent en collaboration avec d'autres pour fournir des soins au moyen d'approches sécuritaires, efficaces, éthiques et orientées vers la personne, la famille et la communauté.




Un hygiéniste dentaire compétent doit :

COMPÉTENCE	CRITÈRES DE RENDEMENT
<p>D.1 Collaborer avec les personnes qui accèdent aux services d'hygiène dentaire</p> 	<p>D.1.1 Mettre en œuvre des approches aux soins orientées vers la personne, la famille et la communauté.</p> <p>D.1.2 Promouvoir l'autonomie individuelle et communautaire et l'autodétermination.</p> <p>D.1.3 Établir des relations fondées sur la confiance mutuelle, l'intégrité et le respect.</p> <p>D.1.4 Partager ses connaissances, ses ressources et ses responsabilités avec les autres.</p> <p>D.1.5 Collaborer avec les réseaux de soutien des personnes, le cas échéant.</p> <p>D.1.6 Aider les personnes à accéder aux ressources communautaires.</p>
<p>D.2 Collaborer avec des professionnels de la santé buccodentaire et d'autres personnes</p> 	<p>D.2.1 Travailler ensemble pour répondre aux besoins des clients.</p> <p>D.2.2 Promouvoir le travail d'équipe et le partenariat.</p> <p>D.2.3 Maintenir des relations de travail de soutien mutuel.</p> <p>D.2.4 Consulter d'autres personnes, le cas échéant.</p> <p>D.2.5 Encourager les autres à adhérer aux politiques organisationnelles.</p> <p>D.2.6 Partager les renseignements du client avec les autres, selon le consentement éclairé ou tel que l'exige la loi.</p> <p>D.2.7 Participer à une prise de décision conjointe.</p> <p>D.2.8 Mettre en œuvre des stratégies de résolution des conflits, le cas échéant.</p>

E Gestion de la pratique

Participer à la gestion de sa propre pratique professionnelle en faisant preuve d'aptitudes à organiser, à administrer et à prendre des décisions qui facilitent la prestation de soins de grande qualité, l'utilisation efficace du temps et du personnel, et une satisfaction professionnelle et personnelle améliorée (adapté de Bowen et Pieren, 2020).




Un hygiéniste dentaire compétent doit :

COMPÉTENCE	CRITÈRES DE RENDEMENT
<p>E.1 Effectuer des tâches administratives</p> 	<p>E.1.1 Coordonner les rendez-vous.</p> <p>E.1.2 Gérer efficacement les ressources du cabinet.</p> <p>E.1.3 Utiliser les technologies courantes de manière appropriée.</p> <p>E.1.4 Utiliser efficacement les habiletés organisationnelles et de gestion de temps.</p> <p>E.1.5 Respecter les budgets.</p> <p>E.1.6 Reconnaître l'importance et le rôle des ententes contractuelles.</p>
<p>E.2 Intégrer ses responsabilités législatives et professionnelles dans les politiques organisationnelles</p> 	<p>E.2.1 Se tenir à jour en matière des politiques organisationnelles pertinentes.</p> <p>E.2.2 Faire preuve de jugement dans la mise en œuvre de politiques organisationnelles ou lors de la pratique en absence de telles politiques.</p> <p>E.2.3 Intégrer les données probantes et les pratiques exemplaires lors de l'élaboration de politiques organisationnelles.</p> <p>E.2.4 Appliquer des mesures courantes de prévention et de contrôle des infections.</p> <p>E.2.5 Faire preuve d'engagement envers les conditions de travail sécuritaires et respectueuses, le cas échéant.</p> <p>E.2.6 Participer aux initiatives d'amélioration de la qualité.</p> <p>E.2.7 Reconnaître le besoin de consulter un professionnel du domaine juridique.</p>
<p>E.3 Participer à des activités entrepreneuriales</p> 	<p>E.3.1 Évaluer son propre potentiel d'entrepreneuriat.</p> <p>E.3.2 Rédiger un plan d'affaires fondé sur un modèle sélectionné de prestation de services.</p> <p>E.3.3 Mettre en œuvre le plan d'affaires.</p> <p>E.3.4 Résoudre les problèmes rencontrés par l'entreprise.</p>

F Prévention, éducation et promotion de la santé

Les hygiénistes dentaires adoptent une approche inclusive et interculturelle à la santé et au bien-être. En mettant en œuvre des activités de promotion de la santé, d'éducation et de prévention des maladies et des blessures, les hygiénistes dentaires aident les autres à atteindre et à maintenir une santé buccodentaire optimale. Les actes d'hygiène dentaire visent aussi à réduire les inégalités. Bien que le modèle du processus de soins en hygiène dentaire soit associé à chacun des domaines d'expertise inclus à ce profil de compétences, il est au cœur des services d'hygiène dentaire orientés vers les personnes, les groupes et les communautés.





Un hygiéniste dentaire compétent doit :

COMPÉTENCE	CRITÈRES DE RENDEMENT
<p>F.1 Diriger l'élaboration de la littératie en santé et des habiletés en matière d'autosoins buccodentaires</p> 	<p>F.1.1 Sensibiliser les autres sur la santé générale et la santé buccodentaire.</p> <p>F.1.2 Évaluer les circonstances des gens et leur volonté d'acquérir des connaissances.</p> <p>F.1.3 Dresser des plans d'apprentissage fondés sur les besoins ciblés.</p> <p>F.1.4 Appuyer les autres en répondant à leurs besoins en matière de santé.</p> <p>F.1.5 Contribuer à l'amélioration des connaissances, des habiletés et des habitudes d'autosoins des autres.</p> <p>F.1.6 Aider les personnes ayant des besoins spéciaux en matière de soins de santé à effectuer leurs soins personnels.</p> <p>F.1.7 Enseigner aux fournisseurs de soins comment soutenir la santé buccodentaire d'autres personnes.</p> <p>F.1.8 Utiliser les techniques de marketing social de façon appropriée.</p> <p>F.1.9 Offrir une rétroaction constructive, ponctuelle et appropriée en matière de techniques d'autosoins buccodentaires.</p> <p>F.1.10 Modifier les plans d'apprentissage selon le résultat de l'évaluation.</p>
<p>F.2 Participer aux activités de prévention, d'éducation et de promotion de la santé</p> 	<p>F.2.1 Évaluer les besoins de la communauté.</p> <p>F.2.2 Évaluer l'influence des déterminants de la santé sur la santé buccodentaire.</p> <p>F.2.3 Surveiller les personnes qui sont à risque à l'aide d'indices de santé buccodentaire et de données probantes actuelles.</p> <p>F.2.4 Développer des activités et des programmes qui font la promotion de la santé et du bien-être.</p> <p>F.2.5 Utiliser la connaissance de la culture et de l'histoire pour atteindre les objectifs.</p> <p>F.2.6 Promouvoir la santé buccodentaire et le bien-être général des autres.</p> <p>F.2.7 Évaluer les résultats des interventions en matière de prévention, d'éducation et de promotion de la santé.</p>
<p>F.3 Participer à la défense d'intérêts pour pallier les inégalités en matière de santé buccodentaire</p> 	<p>F.3.1 Explorer les approches de défense des intérêts en matière de problèmes de santé buccodentaire sur lesquels il faut insister.</p> <p>F.3.2 Participer aux activités de défense des intérêts qui font la promotion de la santé buccodentaire et globale.</p> <p>F.3.3 Promouvoir les enjeux et les politiques de la société qui réduisent les inégalités.</p> <p>F.3.4 Faciliter le changement et l'innovation.</p>

G Thérapie clinique

La thérapie clinique comprend la prestation de soins d'hygiène dentaire préventifs, thérapeutiques et de soutien. À titre de cliniciens, les hygiénistes dentaires utilisent le modèle du processus de soins en hygiène dentaire pour prodiguer des soins sécuritaires et complets orientés vers la personne, à une clientèle diversifiée de tous les âges.

Un hygiéniste dentaire compétent doit :

COMPÉTENCE	CRITÈRES DE RENDEMENT
<p>G.1 Évaluer l'état de santé général et buccodentaire</p> 	<p>G.1.1 Cerner les préoccupations principales du client.</p> <p>G.1.2 Obtenir des antécédents exhaustifs personnels, médicaux et buccodentaires.</p> <p>G.1.3 Évaluer les signes vitaux des clients selon la pratique de l'hygiène dentaire.</p> <p>G.1.4 Déterminer les contre-indications aux soins en hygiène dentaire.</p> <p>G.1.5 Évaluer les facteurs de risque de maladie.</p> <p>G.1.6 Évaluer les habitudes d'hygiène buccodentaire.</p> <p>G.1.7 Effectuer des examens buccodentaires approfondis.</p> <p>G.1.8 Obtenir des radiographies au besoin.</p> <p>G.1.9 Faire la distinction entre les résultats normaux et anormaux.</p>
<p>G.2 Poser un diagnostic d'hygiène dentaire</p> 	<p>G.2.1 Rédiger des énoncés diagnostiques.</p> <p>G.2.2 Discuter du diagnostic avec d'autres personnes selon le cas.</p>
<p>G.3 Créer un plan de soins d'hygiène dentaire</p> 	<p>G.3.1 Déterminer les besoins qui peuvent être comblés grâce à des soins d'hygiène dentaire.</p> <p>G.3.2 Élaborer le plan de soins en collaboration avec d'autres personnes et à partir des données recueillies lors de l'examen.</p> <p>G.3.3 Discuter du plan de soins avec les personnes pertinentes.</p> <p>G.3.4 Établir des objectifs réalistes et mesurables en matière de santé buccodentaire.</p> <p>G.3.5 Fournir des renseignements sur les services d'hygiène dentaire.</p> <p>G.3.6 Orienter vers le professionnel pertinent ou l'agence appropriée.</p>
<p>G.4 Mettre en œuvre le plan de soins d'hygiène dentaire</p> 	<p>G.4.1 Prévenir et gérer les urgences médicales.</p> <p>G.4.2 Adapter la prestation de services aux personnes qui ont des besoins de santé spéciaux.</p> <p>G.4.3 Utiliser les instruments et l'équipement de manière sécuritaire et efficace.</p> <p>G.4.4 Utiliser des stratégies comportementales et de gestion de la douleur pour favoriser le confort lors de la prestation des soins.</p> <p>G.4.5 Surveiller l'effet des soins.</p> <p>G.4.6 Effectuer la thérapie parodontale.</p> <p>G.4.7 Utiliser des stratégies et des outils de prévention et de gestion des caries.</p> <p>G.4.8 Fabriquer des protecteurs buccaux pour les sportifs et des gouttières de blanchiment des dents*.</p> <p>G.4.9 Traiter l'hypersensibilité dentinaire.</p> <p>G.4.10 Effectuer des interventions orthodontiques conformément aux règlements provinciaux et territoriaux.</p> <p>G.4.11 Enlever les taches extrinsèques.</p>

COMPÉTENCE

CRITÈRES DE RENDEMENT

G.5 Évaluer l'efficacité des soins d'hygiène dentaire



G.5.1 Obtenir de la rétroaction sur les services d'hygiène dentaire qui ont été fournis et les résultats obtenus.

G.5.2 Évaluer l'efficacité des soins.

G.5.3 Évaluer et [revoir les objectifs](#) au besoin.

G.5.4 Offrir des recommandations en matière de [soins continus](#) ou de services de rechange.

G.5.5 Cerner le besoin d'orienter et de coordonner les soins.

* Au Québec, la fabrication de gouttières de blanchiment est partie intégrante d'une activité réservée aux hygiénistes dentaires. À ce titre, ils doivent être en mesure de démontrer cette compétence.

CLARIFICATIONS

Les définitions et les notes explicatives qui suivent précisent comment les termes soulignés sont utilisés dans ce document.

adaptation	Modifications des rendez-vous, thérapies non conventionnelles ou approches aux soins.
analyse	Obtenir de la rétroaction, observer les autres, cerner les domaines de préoccupations, et réfléchir aux succès, aux erreurs et aux omissions.
approche fondée sur des données probantes	Une approche formelle qui comprend l'identification, la recherche et l'interprétation des résultats des meilleures preuves offertes pour guider les processus de prise de décisions.
autres personnes	Les personnes qui font partie du cercle de soins du client, y compris les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, le personnel administratif, les représentants culturels, ainsi que les personnes qui contribuent directement ou indirectement à la santé et au bien-être du client. Le terme peut aussi comprendre des représentants de groupes privés, bénévoles et sans but lucratif, et des secteurs gouvernementaux.
besoins	Valeurs, préférences, littératie en santé, langue.
bien-être	Santé et mieux-être personnels, y compris la santé physique, mentale, émotionnelle et spirituelle.
capacité à exercer sa profession	Les qualités et habiletés des hygiénistes dentaires les rendant aptes à exercer leur profession. Elles comprennent, entre autres, l'absence de tout trouble cognitif, physique, psychologique ou émotionnel et de dépendance à certaines substances qui influent sur la capacité à exercer (d'après : College of Registered Nurses of British Columbia [CRNBC], 2008; College of Registered Nurses of Nova Scotia [CRNNS], 2017).
circonstances	Besoins, souhaits, habiletés, motivations, intelligence émotionnelle.
client(s)	« Une personne, une famille, un groupe, une organisation ou une collectivité qui accède aux services professionnels de l'hygiéniste dentaire » (ACHD, 2002, p. 3). Les hygiénistes dentaires communiquent avec les réseaux de soutien des clients, le cas échéant.
compétence professionnelle	Selon les normes réglementaires : utiliser la terminologie normalisée.
conflits d'intérêts	À la fois réels ou perçus.
consentement éclairé	L'acte de donner à une personne de l'information sur le traitement proposé, y compris les risques et les effets indésirables du traitement proposé, les autres traitements offerts et les conséquences de ne recevoir aucun traitement, pour que la personne puisse prendre une décision éclairée. Dans le cas d'une personne mineure ou d'autres personnes qui ne peuvent pas donner leur accord elles-mêmes, le consentement doit être attribué par un tuteur légal ou un décideur substitut.

contrat social	Exercer conformément aux attentes sociétales des professionnels de la santé.
coordination	Fixer des rendez-vous, orienter les clients, communiquer entre professionnels, gérer les dossiers.
déterminants de la santé	Comprennent les environnements sociaux, culturels, biologiques, physiques et économiques.
diagnostic	« L'utilisation des habiletés de prise de décision critique pour tirer et communiquer des conclusions sur les besoins des clients en matière d'hygiène dentaire d'après toutes les données d'évaluation et les données probantes de la documentation (ce qui comprend l'orientation vers un dentiste ou d'autres professionnels médicaux) » [traduction libre] (Bowen et Pieren, 2020, p. 2).
distance professionnelle	L'obligation de veiller à ne pas compromettre la relation professionnelle avec un client en mettant ses besoins avant ceux du client ou par un manque d'impartialité ou tout acte qui pourrait compromettre la confiance du client envers le professionnel.
énoncés diagnostiques	Guidé par les résultats des évaluations et des besoins non satisfaits, les connaissances professionnelles et les meilleures preuves offertes.
ententes contractuelles	Par exemple, contrats de travail ou d'assurance, ententes de location.
évaluation	Utiliser des indices, des techniques d'examen, les commentaires des clients et d'autres méthodes d'évaluation.
évaluer	Obtenir, documenter et interpréter.
examens	Extrabuccal (tête et cou) et intrabuccal des tissus mous et durs, parodontal, de la dentition, de l'hygiène buccodentaire, tests diagnostiques (p. ex., examen microbiologique, examen de la vitalité pulpaire, tests de la réaction de l'hôte, biopsies au moyen d'un coton-tige ou d'une brosse).
fabrication	Prise d'empreintes, préparation des appareils, évaluation de l'ajustement.
facteurs de risque	Par exemple, usage de tabac commercial, consommation de drogues à usage récréatif, vapotage, régime alimentaire et nutrition, hygiène buccodentaire, maladie systémique, facteurs socio-économiques et démographiques.
fournisseurs de soins	Personnes, soignants et professionnels qui participent à l'appui de la santé buccodentaire des autres.
gestion	Identifier, développer, corriger, demander des conseils au besoin.
gestion de la douleur	Anesthésie locale, anesthésiques non injectables, analgésique composé d'oxyde de diazote et d'oxygène et autres stratégies de gestion de la douleur et approches de traitements.

historique	Par exemple, les répercussions du colonialisme et du traumatisme intergénérationnel chez les peuples autochtones.
humilité culturelle	Un processus de réflexion sur soi-même visant à mieux comprendre les biais personnels et systémiques ainsi qu'à établir et à maintenir des relations et des processus respectueux fondés sur une confiance mutuelle (ASPN, 2020).
justice sociale	Répartition juste et équitable des ressources, y compris les services de la santé et d'autres déterminants de la santé, parmi les groupes de la société (Association des infirmières et des infirmiers du Canada, 2009).
langue officielle	Conformément aux règlements provinciaux et territoriaux.
littératie en santé	La capacité d'une personne à recueillir et à interpréter de l'information d'une manière qui permet de promouvoir la santé.
maladie	Un état qui nuit à la fonction normale de l'organisme.
marketing social	« La conception et la mise en œuvre de stratégies de communication en santé dans le but d'influencer le comportement ou les croyances liés à l'acceptabilité d'une idée, comme le comportement souhaitable en matière de santé, ou une pratique, comme une bonne hygiène alimentaire, par un groupe cible de la population » (Agence de la santé publique du Canada, 2008, p. 14).
objectifs révisés	Selon les résultats et les circonstances et les motivations des clients à atteindre et à maintenir la santé buccodentaire.
orientés vers la personne, la famille et la communauté	S'intéresse à la personne dans son ensemble en tant que personne distincte et se concentre non seulement sur sa maladie ou son affection (AIIAO, 2015). Le terme « approches thérapeutiques orientées vers le client » porte sur la centralisation de la communauté dans tous ses aspects.
personnel	Données démographiques, antécédents sociaux et autres déterminants de la santé.
personnes qui ont des besoins de santé spéciaux	Trouble physique, développemental, mental, sensoriel, comportemental, cognitif ou émotionnel (AAPD, 2016).
plan d'affaires	Cibles et objectifs, activités, ressources, responsabilités, programmes, évaluation du risque, viabilité et relève.
plan de soins	« Énoncé des objectifs, des interventions fondées sur des données probantes et du calendrier de rendez-vous une fois le diagnostic posé » [traduction libre] (Bowen et Pieren, 2020, p. 363), guidé par le diagnostic d'hygiène dentaire, les meilleures preuves offertes, et les besoins et préférences des personnes qui accèdent aux services d'hygiène dentaire.
points de vues (angles)	Valeurs, biais, hypothèses, préférences, visions du monde.
politiques organisationnelles	Règles, protocoles, paramètres et mesures que suit une organisation dans le cadre de ses activités.

potentiel	Connaissances, habiletés, attitudes, situation financière, réseau de personnes-ressources et de soutien, réputation, commentaires, établissements, équipement, permis, approbation réglementaire.
présence professionnelle	Se comporter et se présenter d'une façon conforme aux normes et aux attentes professionnelles, y compris dans la communication verbale et non verbale, y compris sur les médias sociaux, et en établissant un rôle et une image professionnelle positifs.
preuves (données probantes)	Par exemple, méthodes de recherche quantitatives, qualitatives, et mixtes, revues systématiques et méta-analyses, lignes directrices de pratique.
prévention	Moyens pris pour prévenir la maladie plutôt que de la guérir ou de traiter ses symptômes. Elle inclut trois niveaux de prévention : primaire (éviter le développement de la maladie), secondaire (la détection précoce de la maladie) et tertiaire (la réduction des effets négatifs d'une maladie diagnostiquée).
prévention et gestion des caries	Éducation personnalisée en matière de la prévention des caries, application d'agents anticariens, application de résines pour scellement des puits et fissures, et mise en place de matériaux de restauration temporaires et permanents, conformément aux lois provinciales et territoriales.
principe de Jordan	Principe qui garantit qu'il existe une égalité réelle et qu'il n'y a pas de lacunes dans les programmes, services et soutiens publics en matière de santé, de services sociaux et d'éducation pour les enfants des Premières Nations (Assemblée des Premières Nations, 2018).
promotion de la santé	La Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé (1986) décrit cinq stratégies clés de promotion de la santé : élaborer des politiques publiques favorisant la santé, créer des environnements favorables, renforcer l'action communautaire, acquérir des aptitudes individuelles et réorienter les services de santé (Organisation mondiale de la Santé, 1986; Agence de la santé publique du Canada, 2008).
réalistes	Selon les déterminants de la santé et l'acceptation, l'accessibilité et la disponibilité du client.
recherche	« Un processus d'étapes utilisées pour recueillir et analyser l'information pour augmenter notre compréhension d'un sujet ou d'un enjeu » (Creswell, 2008).
représentant culturel	Une personne qui offre du soutien en travaillant de concert avec les professionnels et les clients pour interpréter les enjeux culturels et fournir des services pertinents sur le plan culturel.
réseaux de soutien	Membres de la famille, décideurs substituts, délégations de pouvoir, interprètes.
responsabilité	Accepter la responsabilité de ses actions, y compris rendre des comptes aux personnes et à la société.
ressources	Consommables et articles divers, temps, équipement, technologies.

résultats	Efficacité, effets prévus et imprévus, coûts, qualité, acceptabilité.
sécurisation culturelle	Le résultat d'un engagement respectueux qui reconnaît et cherche à résoudre les inégalités de pouvoir inhérentes au système de soins de santé. Elle donne lieu à un environnement libre de racisme et de discrimination dans lequel les gens se sentent en sécurité lorsqu'ils reçoivent des soins de santé (ASPN, 2020).
signes vitaux	Tension artérielle, pouls, fréquence respiratoire, température corporelle.
soins continus	Par exemple, programme d'entretien parodontal, intervalles d'application du vernis fluoré.
soins tenant compte des traumatismes et de la violence	Une approche aux soins visant à créer des environnements sécuritaires pour les personnes, fondés sur la compréhension des effets des traumatismes et des effets croisés de la violence systémique et interpersonnelle sur la vie, la santé et les comportements d'une personne (Ponic et collaborateurs, 2018).
sources fiables	Par exemple, les normes de la pratique, les journaux scientifiques évalués par les pairs, les lignes directrices cliniques et sur les pratiques exemplaires, la littérature grise.
stratégies	Occasions d'apprentissage informelles, mentorat, ateliers, congrès, webinaires, formation avancée.
technologies	Par exemple, programmes de gestion de logiciel dentaire, radiographies numériques, caméras intrabuccales, bases de données d'inventaire.
thérapie parodontale	Thérapie parodontale non chirurgicale, débridement parodontal, application et enlèvement d'un pansement parodontal, enlèvement de points de suture, gestion des tissus péri-implantaires, irrigation, utilisation d'agents chimiothérapeutiques.

ANNEXE A : CONNAISSANCES PAR DOMAINES

A Professionnalisme

La colonne « **Connaissances** » énumère les domaines, les théories et les processus pertinents pour chaque **compétence**.

COMPÉTENCE	CONNAISSANCES
A.1 Avoir un comportement professionnel	<ul style="list-style-type: none"> Professionnalisme Valeurs professionnelles Législation et normes de pratique Conflits d'intérêts Limites professionnelles Mentorat
A.2 Faire preuve d'un engagement à être au service de la société	<ul style="list-style-type: none"> Responsabilité et transparence professionnelles Valeurs professionnelles, y compris l'altruisme et la promotion du bien de la population Pratique conforme à la déontologie Privilège de l'autoréglementation Service communautaire Responsabilité sociale Justice et équité sociales Sécurisation culturelle Gestion des incidents, des éclosions et des urgences dans la communauté
A.3 Intégrer ses responsabilités professionnelles dans sa pratique	<ul style="list-style-type: none"> Autoréglementation Législation, normes de pratique et codes de déontologie Pratique conforme à la déontologie Raisonnement éthique et mise en application de cadres éthiques facilitant la prise de décisions Déclarations obligatoires
A.4 Faire preuve d'un engagement envers l'apprentissage continu	<ul style="list-style-type: none"> Conscience de soi et réflexion critique Assurance de la qualité, perfectionnement professionnel et compétence continue Établissement d'objectifs d'apprentissage Stratégies de mise en œuvre et de gestion des changements Acquisition continue du savoir Ergonomie et stratégies qui facilitent la pratique ergonomique Santé et sécurité au travail Prévention des blessures au travail Stratégies d'autosoins Capacité à exercer sa profession

B Pratique fondée sur les données probantes

COMPÉTENCE	CONNAISSANCES
B.1 Faire preuve de pensée critique, savoir résoudre les problèmes et avoir un bon raisonnement	<ul style="list-style-type: none"> Pensée critique et réflexion Résolution de problèmes Prise de décisions fondée sur des données probantes Modes de savoir, comme les visions du monde autochtones et occidentales Pratique fondée sur le savoir
B.2 Utiliser une approche fondée sur les données probantes pour prendre des décisions	<ul style="list-style-type: none"> Prise de décisions et pratique fondées sur des données probantes Modes de savoir, comme les visions du monde autochtones et occidentales Pratique fondée sur le savoir, utilisation de la recherche Perspectives théoriques Navigation des bases de données Outils d'évaluation critique Littératie en recherche Raisonnement inductif et déductif Sources de preuves Application des connaissances, mise en œuvre et mobilisation
B.3 Utiliser diverses méthodes d'enquête	<ul style="list-style-type: none"> Paradigmes de recherche Méthodologies de recherche qualitative et quantitative Consentement éclairé Éthique en matière de recherche Instruments de recherche Collecte de données Analyse de données et thématique Statistiques descriptives et inférentielles Cadres d'application des connaissances, de diffusion et de mobilisation Protocole de recherche et rédaction de manuscrit

C Communication

COMPÉTENCE	CONNAISSANCES
C.1 Communiquer efficacement de manière verbale et non verbale	<ul style="list-style-type: none"> Principes de littératie en santé Principes et stratégies de communication Principes de diversité et d'acceptation Intelligence émotionnelle Systèmes d'information électroniques, y compris les systèmes de gestion des dossiers dentaires électroniques
C.2 Utiliser une communication écrite efficace	<ul style="list-style-type: none"> Législation et normes de pratique Pratique conforme à la déontologie Lois relatives à la protection de la vie privée et à la confidentialité des clients dans les soins de santé Représentants culturels Clarification des rôles et des champs de pratique des autres professions Application et diffusion des connaissances Diversité, sensibilisation culturelle et acceptation Principes et stratégies de communication Codes de déontologie Humilité et sécurisation culturelle Résolution de conflits Droits de la personne Faire le lien entre les systèmes de connaissances

D Collaboration

COMPÉTENCE	CONNAISSANCES
D.1 Collaborer avec ceux qui accèdent aux services d'hygiène dentaire	<p>Approches aux soins orientés vers la personne, la famille et la communauté</p> <p>Travail d'équipe et dynamiques et processus de groupes</p> <p>Techniques de négociation et de résolution de conflits</p> <p>Clarification des rôles</p> <p>Navigation du système de santé</p> <p><u>Soins tenant compte des traumatismes et de la violence</u></p> <p>Pratique relationnelle</p>
D.2 Collaborer avec des professionnels de la santé buccodentaire et d'autres	<p>Approches aux soins orientés vers la personne, la famille et la communauté</p> <p>Pratique collaborative et communication interprofessionnelle</p> <p>Travail d'équipe et dynamiques et processus de groupes</p> <p>Clarification des rôles et champs de pratique des autres professionnels</p> <p>Normes de pratique professionnelles</p> <p>Stratégies de résolution des conflits</p> <p>Leadership collaboratif</p>

E Gestion de la pratique professionnelle

COMPÉTENCE	CONNAISSANCES
E.1 Effectuer des responsabilités administratives	Administration du cabinet et gestion financière et personnelle Programmes de logiciels dentaires Programmes de soins continus et leurs exigences en matière de reddition de compte Systèmes d'inventaire Gestion du temps Contrats Méthodes de facturation
E.2 Intégrer ses responsabilités professionnelles et législatives au sein des politiques organisationnelles	Théorie organisationnelle Exigences législatives Politiques, procédures et manuels du lieu de travail Pratiques exemplaires et sources de données probantes Amélioration continue de la qualité Surveillance et évaluation du rendement Évaluations du rendement Changement organisationnel
E.3 Participer aux activités entrepreneuriales	Modèles de prestation de services Concepts d'affaires Tenue des comptes et de comptabilité utilisée pour les dossiers financiers de petites entreprises Marketing et publicité Entrepreneuriat Normes de pratique, codes de déontologie et législation pertinente

F Prévention, éducation et promotion de la santé

COMPÉTENCE	CONNAISSANCES
<p>F.1 Diriger la mise sur pied de la littératie en santé et des habiletés d'autosoins buccodentaires</p>	<p>Principes d'enseignement et d'apprentissage Théories de l'éducation et cadres théoriques Principes de changement et étapes de modification du comportement Approches aux soins orientés vers la personne, la famille et la communauté Méthodes d'évaluation Styles d'apprentissage Littératie en santé Maîtrise du biofilm Abandon du tabagisme et conseils nutritionnels Personnes qui ont des besoins de santé spéciaux Soins tenant compte des traumatismes et de la violence Techniques de communication Marketing social</p>
<p>F.2 Participer aux activités de prévention, d'éducation et de promotion de la santé</p>	<p>Santé de la population Déterminants de la santé Promotion de la santé et prévention des maladies Mise en application des politiques Développement des communautés Renforcement des capacités Navigation du système de santé Approche reposant sur les atouts Sensibilisation aux réalités culturelles, approche pertinente sur le plan culturel Épidémiologie et taux d'incidence et de prévalence Expériences en matière de santé concernant les peuples autochtones Historique et conséquences des pensionnats Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones Traités et droits des Autochtones, droit autochtone et relations entre les Autochtones et la Couronne Enseignements et pratiques autochtones</p>
<p>F.3 Participer à la défense d'intérêts pour pallier les inégalités en matière de santé buccodentaire</p>	<p>Déterminants de la santé Épidémiologie et taux d'incidence et de prévalence Principes de justice sociale, équité et égalité substantive <u>Principe de Jordan</u> Principes d'action politique Développement des communautés Renforcement des capacités Principes d'action politique Mise en application des politiques Compétences structurelles Préjugés Populations prioritaires et personnes qui ont des besoins de santé spéciaux</p>

G Thérapie clinique

COMPÉTENCE	CONNAISSANCES
G.1 Évaluer l'état de santé général et buccodentaire	<ul style="list-style-type: none"> Principes médicaux, juridiques et déontologiques Signes vitaux Consentement éclairé Examens (tel que défini dans le document) Indices de santé buccodentaire Facteurs de risque (tel que défini dans le document) Évaluations du risque de carie Classifications parodontales Lien entre la santé physique et la santé buccodentaire Instrumentation Sondage parodontal Niveaux de l'attachement clinique Radiographie Empreintes, modèles d'étude et appareils buccodentaires
G.2 Poser un diagnostic d'hygiène dentaire	<ul style="list-style-type: none"> Hiérarchie des besoins de Maslow Modèle conceptuel des besoins humains en matière d'hygiène dentaire Autres modèles de diagnostic Classifications parodontales Lien entre la santé physique et la santé buccodentaire Interprétation des données tirées de l'évaluation Aptitudes de communication Pratique fondée sur le savoir Raisonnement clinique
G.3 Créer un plan de soins d'hygiène dentaire	<ul style="list-style-type: none"> Données probantes actuelles et pratiques exemplaires Littérature en santé Déterminants de la santé Sensibilisation aux réalités culturelles et approches pertinentes sur le plan culturel Historique et conséquences des pensionnats Expériences en matière de santé touchant les Autochtones Principe de Jordan Consentement éclairé Pratique fondée sur le savoir Modalités de traitements guidés par les données probantes pour prévenir, arrêter, ou contrôler la maladie buccodentaire et pour promouvoir une bonne santé buccodentaire Séquence et priorisation des soins Soins orientés vers la personne et la famille Réseaux d'orientation

G Thérapie clinique (suite)

COMPÉTENCE	CONNAISSANCES
G.4 Mettre en œuvre le plan de soins d'hygiène dentaire	<ul style="list-style-type: none"> Interventions de soins primaires, d'interception, thérapeutiques, préventifs et continus Anesthésie locale, analgésique composé d'oxyde de diazote et d'oxygène et stratégies de traitement de la douleur Lignes directrices de prévention des infections et de lutte contre les infections Réanimation cardiorespiratoire (RCR) et premiers soins Normes de premiers soins Raisonnement et jugement cliniques Pratique autonome Pratique fondée sur le savoir et la déontologie Personnes qui ont des besoins de santé spéciaux Stratégies pour les comportements réactifs Soins orientés vers la personne et la famille Inflammation, immunologie, microbiologie, parodontologie et cariologie Maîtrise du biofilm Débridement parodontal Instrumentation manuelle et électrique Soins péri-implantaires Irrigation buccale et agents chimiothérapeutiques Traitements auxiliaires Agents anticaries Résines pour scellement des puits et fissures Thérapies de stabilisation temporaire Conseils nutritionnels Gestion de la xérostomie Procédures de laboratoire Gestion de l'hypersensibilité dentinaire Orthodontie
G.5 Évaluer l'efficacité des soins d'hygiène dentaire	<ul style="list-style-type: none"> Suivi et évaluation Soins continus Collaboration et coordination Raisonnement et jugement cliniques Acquisition continue du savoir, autoréflexion

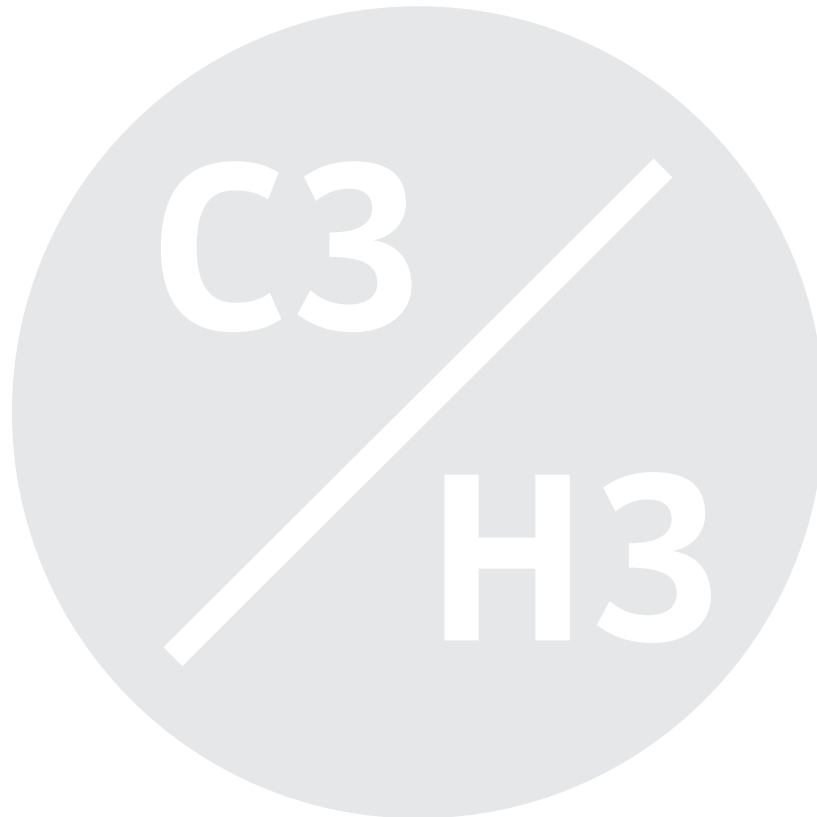
ANNEXE B : TRAJECTOIRE DE BLOOM[®]

Plus une personne utilise une compétence, plus elle la maîtrise. Il est entendu qu'au moment de l'admission à la profession, les praticiens maîtrisent plusieurs compétences à un faible niveau, mais avec le temps et l'expérience en milieu de travail, leur degré de compétence augmente.

Nous utilisons la trajectoire de Bloom pour définir les niveaux de maîtrise des compétences. La trajectoire de Bloom précise la maîtrise séparément pour :

- Domaine des connaissances (y compris les faits, les idées, les théories et les concepts);
- Domaine des habiletés :
 - Habiletés physiques (nécessitent de la dextérité, par exemple administrer une injection ou conduire une voiture); et
 - Habiletés mentales (nécessitent la pensée, par exemple, utiliser une feuille de calcul, parler une autre langue ou suivre un protocole).
- Attitudes et valeurs : un seul niveau de maîtrise étant considéré pour tous les milieux de pratique et s'appliquant de manière égale à toutes les compétences, ce domaine n'est pas traité dans le document.

Les niveaux de maîtrise sont énumérés dans les tableaux suivants :



CONNAISSANCES

NOM	DESCRIPTION
C0	Prise de conscience « Incompétence consciente ».
C1	Mémorisation « Savoir quelque chose ». Se souvenir de données ou de renseignements ; pouvoir citer des règles, des définitions et des lois.
C2	Compréhension « Connaître la raison ». Comprendre, traduire, interpoler et interpréter des directives et des problèmes. Expliquer un problème dans ses propres mots.
C3	Mise en application Savoir comment utiliser un concept dans une nouvelle situation ou comment utiliser une idée abstraite de façon spontanée. Mettre en application ses apprentissages lorsque de nouvelles situations surviennent au travail. Mettre une théorie en pratique ; démontrer, résoudre un problème, gérer une activité.
C4	Analyse Savoir comment analyser l'information pour la comprendre, l'expliquer ou faire des prévisions. Séparer une matière ou un concept en divers éléments pour que sa structure organisationnelle soit facile à comprendre. Faire la distinction entre les faits et les suppositions. Interpréter les éléments, les principes organisationnels, la structure, la construction et les liens internes. Déterminer la qualité et la fiabilité des éléments individuels.
C5	Évaluation Être capable de soupeser les idées et d'avoir un jugement. Poser un jugement sur la valeur des idées et de la matière. Évaluer l'efficacité des concepts dans leur ensemble par rapport aux valeurs, aux résultats, à l'efficacité et à la viabilité. Utiliser la pensée critique. Faire une comparaison et une évaluation stratégiques et se faire une opinion d'après les critères externes.
C6	Création Être capable de regrouper les renseignements pour en arriver à une décision et déterminer les mesures à prendre. Créer une structure ou une tendance d'après divers éléments. Rassembler des parties pour former un tout, surtout dans le but d'obtenir une nouvelle signification ou structure. Créer de nouvelles tendances, structures, systèmes, approches et idées et de nouveaux concepts, systèmes et modèles.

DOMAINE D'HABILITÉS (Y COMPRIS LES HABILITÉS MENTALES ET LA DEXTÉRITÉ PHYSIQUE)

NOM	DESCRIPTION
H0	Prise de conscience « Incompétence consciente ».
H1	Préparation Connaître les étapes d'un processus et être prêt à agir en conséquence. Reconnaître ses propres capacités et limites (santé et sécurité).
H2	Essai Imiter : observer et copier le comportement d'une autre personne, suivre des directives et se pratiquer. Le rendement est parfois de moindre qualité. Réponse guidée : Acquérir une habileté complexe (stades précoces), y compris en imitant d'autres personnes et par essais et erreurs. Un bon rendement s'acquiert par la pratique.
H3	Compétence de base « Compétence consciente ». Les réponses apprises sont devenues des habitudes, et les gestes peuvent être faits en toute confiance, de manière précise et compétente. Quelques erreurs mineures se produisent.
H4	Compétence avancée Une grande habileté comprend la capacité d'accomplir une tâche complexe. Une compétence est démontrée par une tâche accomplie rapidement, de façon précise et très coordonnée, avec un minimum d'énergie. Coordonner et intégrer une série d'actions pour atteindre l'harmonie et une constance interne. Cette catégorie comprend les tâches effectuées sans hésitation, de façon automatique.
H5	Expertise « Compétence inconsciente ». Un rendement de haut niveau devient naturel et ne nécessite plus de réflexion. La personne a perfectionné ses habiletés et peut s'adapter à diverses situations. Répondre de manière efficace à des situations imprévues. Par exemple, changer des directives pour répondre aux besoins des apprenants. Utiliser un équipement pour effectuer une tâche à laquelle il n'était pas destiné au départ (sans endommager l'équipement et sans mettre quiconque en danger).
H6	Compétence créative Créer de nouvelles habitudes pour répondre à une situation particulière ou résoudre un problème précis. Les résultats d'apprentissage mettent en valeur la créativité acquise par des habiletés très perfectionnées. Acquérir de nouvelles techniques et mettre au point de nouvelles procédures.

La trajectoire est semblable pour la plupart des apprentissages. Certaines personnes semblent avoir sauté des étapes de l'acquisition des compétences. Dans certains cas, elles ont acquis leurs habiletés interpersonnelles de façon inconsciente, sans avoir à apprendre de théorie, et sautent donc les étapes de « mémorisation » (C1) et de « compréhension » (C2). À l'inverse, d'autres ont dû apprendre ces habiletés à l'école ou au travail. En s'exerçant suffisamment, la plupart des gens acquièrent une « compétence de base » (H3) ou plus.

Il nous faut préciser le niveau de maîtrise (d'après la trajectoire de Bloom) de chaque compétence à l'admission à la profession, ainsi :

- L'enseignant connaît le résultat à atteindre au terme du programme de formation ;
- Les examinateurs peuvent évaluer avec précision la courbe d'apprentissage des candidats ;
- L'apprenant (le candidat) sait quel est le niveau de maîtrise requis ;
- Les employeurs savent à quoi s'attendre d'un nouveau détenteur d'un permis d'hygiéniste dentaire ;
- Les attentes des organismes de réglementation sont clairement exprimées.

Pour chaque compétence, ce document indique le niveau de maîtrise minimal à acquérir pour être agréé, tant sur le plan des connaissances que des habiletés. La figure suivante (niveau de maîtrise pour l'admission à la profession) illustre le niveau minimal établi pour la compétence D.2).

D.2 Collaborer avec des professionnels de la santé buccodentaire et d'[autres](#)



- D.2.1 Travailler ensemble pour répondre aux besoins des clients.
- D.2.2 Promouvoir le travail d'équipe et le partenariat.
- D.2.3 Maintenir des relations de travail de soutien mutuel.
- D.2.4 Consulter d'autres personnes, le cas échéant.
- D.2.5 Encourager les autres à adhérer aux politiques organisationnelles.
- D.2.6 Partager les renseignements du client avec les autres, selon le [consentement éclairé](#) ou tel que l'exige la loi.
- D.2.7 Participer à une prise de décision conjointe.
- D.2.8 Mettre en œuvre des stratégies de résolution des conflits, le cas échéant.

Connaissances et habiletés minimales requises à l'admission à la profession

RÉFÉRENCES

- American Academy of Pediatric Dentistry (AAPD). (2016). Definition of special health needs. *The Reference Manual of Pediatric Dentistry*.
- Assemblée des Premières Nations (2018). *Accéder au Principe de Jordan. Une ressource pour les parents, les fournisseurs de soins, les familles et les communautés des Premières Nations*. https://www.afn.ca/uploads/Social_Development/Jordan%27s%20Principle%20Handbook%202019_fr.pdf
- Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario (AIAO) (2015). Soins axés sur les besoins de la personne et de la famille. <https://rnao.ca/bpg/language/soins-ax%C3%A9s-sur-les-besoins-de-la-personne-et-de-la-famille>
- Association des infirmières et des infirmiers du Canada (2009). La justice sociale en pratique. https://cna-aiic.ca/~media/cna/page-content/pdf-fr/ethics_in_practice_april_2009_f.pdf
- Bowen, D. M., & Pieren, J. A. (2020). *Darby and Walsh dental hygiene: Theory and practice* (5th ed.). Elsevier.
- College of Registered Nurses of British Columbia (CRNBC). (2008). *Fitness to practice: The challenge to maintain physical, mental and emotional health*. <https://crnbc.ca/Standards/Lists/StandardResources/329FitnessToPractice.pdf> [consulté le 4 avril, 2020]
- College of Registered Nurses of Nova Scotia (CRNNS). (2020). *Problematic substance use in the workplace* [Practice guideline]. https://cdn1.nscn.ca/sites/default/files/documents/resources/Problematic_Substance_Use.pdf
- Creswell, J. W. (2008). *Educational Research: Planning, conducting, and evaluating quantitative and qualitative research* (3rd ed.). Pearson.
- First Nations Health Authority (FNHA). (2020). *Cultural humility*. <https://www.fnha.ca/wellness/cultural-humility>
- Frank, J. R., Snell, L., & Sherbino, J. (2015). *The CanMEDS 2015 physician competency framework*. Royal College of Physicians and Surgeons of Canada.
- Greenwood, M., de Leeuw, S., & Lindsay, N. M. (Eds.). (2018). *Determinants of Indigenous peoples' health in Canada: Beyond the social*. Canadian Scholar's Press.
- Organisation mondiale de la santé, Santé et Bien-être social Canada et Association canadienne de santé publique. (1986). *Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé. Une conférence internationale pour la promotion de la santé. Vers une nouvelle santé publique*. Ottawa, 14 au 21 novembre 1986. <https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/health-promotion/population-health/ottawa-charter-health-promotion-international-conference-on-health-promotion/charter.pdf>
- Ponic, P., Varcoe, C et Smutylo, T. (2018). *Approches tenant compte des traumatismes et de la violence pour le soutien des victimes de violence : dimensions stratégiques et pratiques*. Ministère de la Justice. Gouvernement du Canada. <https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jp-cj/victim/rr9-rd9/p2.html>
- Public Health Agency of Canada. (2008). *Core competencies for public health in Canada: Release 1.0*. PHAC.
- Truth and Reconciliation Commission of Canada. (2015). *Truth and Reconciliation Commission of Canada: Calls to action*. http://trc.ca/assets/pdf/Calls_to_Action_English2.pdf

BIBLIOGRAPHIE

Lors du développement de ce profil de compétences, plusieurs sources documentaires nationales et internationales ont été consultées, notamment les suivantes :

- Agence de la santé publique du Canada. (2008). Compétences essentielles en santé publique au Canada, version 1.0. <https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/public-health-practice/skills-online/core-competencies-public-health-canada/cc-manual-fra090407.pdf>
- Alliance for Disability in Health Care Education. (2019). *Core competencies on disability for health care education*. <http://www.adhce.org/>
- Association Canadienne des hygiénistes dentaires (ACHD). (2015). Compétences canadiennes à l'égard des programmes de baccalauréat en hygiène dentaire. https://www.cdha.ca/pdfs/profession/CCBDHP_report_Fr.pdf
- Association Canadienne des hygiénistes dentaires (ACHD). (2018). Compétences canadiennes d'un praticien de la santé buccodentaire titulaire d'un baccalauréat : Jumeler la formation de l'hygiène dentaire à celle de la thérapie dentaire. <https://files.cdha.ca/education/OHP-Competencies-FR.pdf>
- Association canadienne des hygiénistes dentaires, Fédération des organismes de réglementation en hygiène dentaire du Canada, Commission d'agrément dentaire du Canada, Bureau de certification nationale en hygiène dentaire. (2010). *Compétences et normes d'agrément et de pratique pour les hygiénistes dentaires au Canada*. <https://www.cdho.org/docs/default-source/pdfs/standards-of-practice/entrytopracticef.pdf>
- Association des facultés dentaires du Canada (AFDC). (2017). *Référentiel éducationnel de l'AFDC pour le développement des compétences dans les programmes de médecine dentaire*. https://acfd.ca/wp-content/uploads/ACFD_R%C3%A9f%C3%A9rentiel-%C3%A9ducationnel-de-lAFDC-pour-le-d%C3%A9veloppement-des-comp%C3%A9tences-dans-les-programmes-de-m%C3%A9decine-dentaire.pdf
- Canadian Association of Public Health Dentistry (CAPHD). (2008). *Discipline competencies for dental public health*. https://www.caphd.ca/sites/default/files/pdf/DisciplineCompetenciesVersion4_March31.pdf
- Consortium pancanadien pour l'interprofessionnalisme en santé. (2010). *Référentiel national de compétences en matière d'interprofessionnalisme*. <https://drive.google.com/file/d/13PEfNoWtUlgDr-9GR-szYMKrsyZHANq6/view>
- Health Promotion Canada. (2015). *Pan-Canadian health promotor competencies*. <https://www.healthpromotioncanada.ca/wp-content/uploads/2016/07/2015-HPComp-Statements2-new-logo.pdf>
- Institut canadien pour la sécurité des patients. (2020). *Les compétences liées à la sécurité des patients. L'amélioration de la sécurité des patients dans les professions de la santé. 2^e édition*. https://www.patientsafetyinstitute.ca/en/toolsResources/safetyCompetencies/Documents/CPSI-SafetyCompetencies_FR_Digital.pdf
- Interprofessional Education Collaborative Expert Panel. (2016). *Core competencies for interprofessional collaborative practice: Report of an expert panel*. Interprofessional Education Collaborative. <https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/public-health-practice/skills-online/core-competencies-public-health-canada/cc-manual-eng090407.pdf>

ANNEXE C : COLLABORATEURS

COMITÉ-CONSEIL

ORDRES PROFESSIONNELS

Jennifer Lawrence, registraire et chef de la direction
College of Dental Hygienists of British Columbia

Lisa Taylor, registraire et chef de la direction (membre du comité jusqu'en septembre 2020)

Jane Keir, directrice de la pratique professionnelle (membre du comité depuis septembre 2020)
Ordre des hygiénistes dentaires de l'Ontario

Stacy Bryan, registraire
College of Dental Hygienists of Nova Scotia

ENSEIGNANTS EN HYGIÈNE DENTAIRE

Mary Bertone, directrice et professeure adjointe
École d'hygiène dentaire, University of Manitoba

Evie Jesin, professeure, George Brown College
Centre for Health Sciences and the International Denturist Education Centre (IDEC)

Zul Kanji, professeur adjoint de l'enseignement, Faculté de médecine dentaire
University of British Columbia

AUTRES PARTENAIRES

Kieran Jordan, directrice générale
Bureau national de la certification en hygiène dentaire

Ondina Love, chef de la direction
Association canadienne des hygiénistes dentaires

Lee Callan, gestionnaire
Commission d'agrément dentaire du Canada

Paulette Dahlseide, hygiéniste dentaire (Alberta)

Donna Scott, hygiéniste dentaire (Yukon)

COMITÉ DE TRAVAIL D'EXPERTS

HYGIÉNISTES DENTAIRE

Amanda Acker (Ontario)

Heather Bell (Nouvelle-Écosse)

Sonya Bishop (Nouvelle-Écosse)

Jacki Blatz (Alberta)

Stacey Cartmale (Ontario)

Isabelle Daoust (Québec)

Kristen Donovan (Ontario)

Christine Gordon (Saskatchewan)

Karina Hiebert (Manitoba)

Cindy Isaac-Ploegman (Manitoba)

Nicole Kielly (Terre-Neuve-et-Labrador)

Karen Lange (Colombie-Britannique)

Sally Lockwood (Alberta)

Leanne Rodine (Alberta)

Francine Trudeau (Québec)

Michelle Zurczak (Ontario)

Fédération des organismes de réglementation en hygiène dentaire du Canada

À partir du 1^{er} janvier 2022

75-B, rue Colonnade

Ottawa (Ontario)

K2E 0A8

www.fdhrc.ca

